



Escroquerie par abus de qualité vrai (rachat d'or)

Par **PttMcl**, le **19/02/2019** à **11:35**

Bonjour, ma voisine (personne agée), à vendu pour plus de 800g d'or massif 18cts à la maison de l'or de Toulouse qui lui on payé 3000e. Etant bijoutiere, avec un calcul simple nous pouvons vite constaté l'arnaque. Ils n'on n'y nettoyer par ultra son les bijoux n'y desserti avant la pesé.

Avec un cour de l'or a 37 642e/kg;

C'est une arnaque de 14 689.16 e quelle possibilités s'offre a elle ? je tiens a l'accompagner et l'aider a réparer cette injustice.

Par **Visiteur**, le **19/02/2019** à **11:39**

Bonjour,

porter plainte pour... abus de confiance ? voir escroquerie ? Mais le soucis est que le cours de l'or est une indication ? Un peu comme l'argus dez véhicules ? Vous n'êtes pas tenu; acheteur comme vendeur, de le suivre ? C'est un choix ? Humainement l'arnaque est évidente !! Mais légalement ? En est-ce une ?

Par **PttMcl**, le **19/02/2019** à **11:43**

Oui là est le problème, leur prix doivent de toute facon etre inscrit sur la facture qu'ils suivent le cour de l'or ou non. Il y a aussi un autre soucis, le vendeur n'a pas annoncé le prix de l'or lorsqu'il a fait la transaction chose qui est normalement obligatoire.

Je ne sais pas comment l'aider, je vais essayer de voir sa facture, si leur prix n'est pas affiché elle pourra alors surrement porter plainte.. j'espere pour elle en tout cas.